

1. *Débitrice:* **DEA Peinture Sàrl**, Avry-Bourg 24,
1754 Avry
2. *Déclaration de faillite:* 05.03.2007
3. *Suspension de faillite:* 08.11.2007
4. *Echéance selon art. 230 al. 2 LP:* 17.12.2007
5. *Avance de frais:* CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai sus-mentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. *Remarques:* Exécution des travaux dans le bâtiment en particulier: peinture, maçonnerie, gypserie, façades et isolations.
(réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

(00269841)